



1ère Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Qui ?

Dès 9 ans
Pratique loisir ou compétition

Comment ?

Certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition ou questionnaire de santé

Droit d'inscription :

Adultes, pratique en club :	175 €
Jeunes (entre 01.01.2006 et 31.12.2015) :	155 €
Poussins (après le 01.01.2016) :	144 €

Prêt du matériel la 1^{ère} année
Séances d'initiation encadrées par entraîneurs diplômés

Où ?

En intérieur, Halle d'athlétisme Hermant du complexe sportif Henri Terré
En extérieur, au complexe sportif Benjamin Nivet (Foicy), accessible toute l'année aux archers confirmés

Quand ?

Initiation en salle, les samedis

de 17h30 à 19h30 pour les adultes et ados
de 17h30 à 19h00 pour les enfants

Courant mai en extérieur, à 15h

Essai gratuit à réserver, le 6 ou le 13 septembre 2025 sur le site internet

Contacts :

Président : BRIERRE Jérôme ☎ 03.25.70.64.55

Email : archerstroyens@orange.fr

Site internet : <https://lesarcherstroyens.sportsregions.fr/>